

# France

28/02/2025

## L'inflation chute nettement en France, la consommation se contracte

L'inflation des prix à la consommation s'est établie à seulement 0.8% en France en février, en nette baisse après 1.7% en janvier. C'est la première fois depuis février 2021 que l'inflation française s'établit en-dessous de 1%.

Le repli de l'inflation s'explique principalement par la chute des prix réglementé de l'électricité de 15%, qui ont poussé l'inflation énergétique à se replier de 5.7% en février 2025 par rapport à février 2024. Les autres catégories de prix sont plus stables. Alors que l'inflation alimentaire repart légèrement à la hausse, de +0.3% sur un an, contre 0.1% en février, le prix des produits manufacturés est stable en février, et l'inflation des services continue de ralentir pour s'établir à 2.1% en glissement annuel, contre 2.5% en janvier et 3.2% en décembre.

De manière générale, les pressions inflationnistes sont extrêmement faibles actuellement en France et l'inflation ne devrait pas rebondir nettement dans les prochains mois, ce qui devrait rassurer la BCE. La faiblesse de l'inflation, et notamment le net ralentissement de la croissance du prix des services, signale une économie française faible où la demande est très peu dynamique. Cela a encore une fois été confirmé ce matin par les données de consommation de janvier, qui indique un repli des dépenses des ménages en biens sur le mois, de 0.5% en volume, après la hausse de 0.7% sur le mois observée en décembre. Malgré la période des soldes, les achats d'habillement et de biens durables sont en net baisse sur le mois (-1.7% et -3.9% respectivement).

Le premier trimestre a donc mal démarré. Après une contraction de 0.1% au quatrième trimestre, le risque d'une nouvelle contraction au premier trimestre ne peut être écarté. Néanmoins, la légère amélioration du climat des affaires en février pourrait pointer vers un mois de février un peu meilleur que le mois de janvier. Si cela continuait en mars, cela pourrait permettre de voir le PIB se stabiliser au premier trimestre et éviter une nouvelle contraction.

Dans l'ensemble, la conjoncture en France reste très dégradée. Si l'inflation n'est clairement plus un problème pour l'économie française, la faiblesse de l'activité en est un très clair. A ce stade, il y a peu de signe d'une reprise réelle à attendre pour la suite de l'année. La nette détérioration du climat de l'emploi, qui a atteint son point le plus bas depuis mars 2015 à la suite de la dégradation des perspectives d'embauches par les entreprises, est un signe très significatif que le dynamisme économique restera faible dans les prochains trimestres. Nous tablons sur une croissance du PIB de 0.6% en 2025, après 1.1% en 2024.

**Charlotte de Montpellier**  
Senior Economist

## Clause de non-responsabilité

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Bank NV, succursale en France ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité. ING ne peut être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes pour donner suite à l'utilisation de cette publication. Sauf indication contraire, les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certaines juridictions et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication (nom de l'entité juridique locale) est agréée par la banque centrale néerlandaise et est supervisée par la Banque centrale européenne (BCE), la banque centrale néerlandaise (DNB) et l'autorité des marchés financiers néerlandaise (AFM). ING Bank N.V. est enregistrée aux Pays-Bas (n° 33031431 au registre commercial d'Amsterdam). (Ajouter le régulateur local. Vérifier s'il doit aussi être fait référence à la DNB et à la BCE. Vérifier si les références aux autorités britanniques et américaines peuvent être supprimées vu que le rapport local ne sera pas publié en anglais).

Au Royaume-Uni, cette publication est approuvée et/ou communiquée par la succursale londonienne de ING Bank N.V. (ING Bank N.V., London Branch). ING Bank N.V., London Branch, est assujettie, de façon restreinte, à la réglementation de la Financial Conduct Authority (FCA). ING Bank N.V., London branch, est enregistrée en Angleterre (n° BR000341) à 8-10 Moorgate, London EC2 6DA.

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.